

**Un lettré néo-babylonien** – Parmi la documentation économique que nous a laissée l'époque néo-babylonienne, les tablettes de cession immobilière sont, avec les procès, les documents qui présentent l'aspect le plus soigné ; leur facture s'apparente même assez souvent à celle des textes littéraires ; le soin mis à leur fabrication n'est pas le fruit du hasard mais découle à la fois de leur statut de document d'archive destiné à durer et du talent des scribes qui les rédigeaient et qui se groupaient parfois pour écrire ces contrats, sinon pour en faire des duplicats.

L'un de ces scribes, Nabû-zēr-lišir, fils de Itti-Marduk-balātu, descendant de Nabunnaia, mérite de retenir l'attention, car il se trouve au carrefour d'une série d'attestations et fournit une image exemplaire du lettré néo-babylonien.

Ses attestations les plus spectaculaires sont les deux copies d'inscriptions « antiques » qu'il réalisa à Agade sous le règne de Nabonide, l'une d'une inscription de Šarkališarri empreinte sur une dalle du palais de Naram-Sîn (= Sollberger & Kupper, *IRSA* p.112, II A 5 c), l'autre d'une inscription de Kurigalzu, sur une brique du Bît Akîtu d'Agade, copie faite au mois vii de l'année 8 de Nabonide (= King, *CT* 9, 3 b BM 22463 ; cf. Hunger, *BAK* n°443).

Mais Nabû-zēr-lišir apparaît aussi comme scribe d'un certain nombre de textes de vente de terre, rédigés à Babylone : *VR* 67 n°1 (8-i-Nrg 0), *Nbn* 85 (24-xi-Nbn 2), *Nbn* 116 (24-vii-Nbn 3), *Nbn* 178 (6-xii-Nbn 4), *Nbn* 203 (6-x-Nbn 5), *Nbn* 293 (8-iii-Nbn 8) et *Nbn* 1104 (22-vii-Nbn [o]). Dans 6 de ces 7 contrats, il est associé à un autre scribe, Kabti-ilî-Marduk, descendant de Sûhaia. Particulièrement remarquable est le texte *Nbn* 116, où chacun de ces deux scribes donne son ascendance ancestrale paternelle, puis maternelle : Nabû-zēr-lišir y apparaît comme descendant de Nabunnaia (l.47), puis comme descendant de Šamaš-bārî (l. 49), Kabti-ilî-Marduk comme descendant de Sûhaia (l. 46), puis comme descendant du Vannier (l. 48).

Nabû-zēr-lišir appartient à un milieu fortement marqué par la fonction scribale : son père Itti-Marduk-balātu est scribe de la vente de terre *Nbk* 164 (2-v-Nbk 26), où Nabû-zēr-lišir lui-même apparaît comme témoin (l.46), ainsi qu'un de ses frères, Marduk-bêl-usâtîm (l.44). L'autre scribe de l'acte est Bêl-êtir, descendant de Šamaš-bārî, donc peut-être un parent par alliance du père de Nabû-zēr-lišir. Un second frère, Munahhiš-Marduk est aussi témoin d'un acte que rédige Nabû-zēr-lišir (*Nbn* 85).

On connaît trois fils à Nabû-zēr-līšir, dont deux sont scribes. Il s'agit de Libluš cité comme témoin dans Peiser, *Babylonische Verträge* (=BV) n°101+122 (10-xi-Dar. I, 21), de Nabû-ušur-napištim, témoin en BV 12 (28-iv-Cyr. 2), 73 (16-xii-Dar. I, 20), 122 (date perdue), et scribe de l'acte BV 69 (22-ii-Dar. I, 19), et surtout de Liburu, attesté 10 fois entre le 28-iv-Cyr. 2 et le 10-viii-Nbk III, 0 (BV 12 ; Cyr 160=161 ; Cyr 188 ; Vs 5, 38 ; Cyr 337 ; Cyr 345 ; Camb 284 ; Camb 368 ; Nbk 8) . La plupart de ces attestations mettent les fils de Nabû-zēr-līšir en relation avec Iddin-Nabû descendant du Forgeron, dont les archives ont été regroupées par Peiser (*op. cit.*), mais aussi avec les Egibi.

Une des particularités des contrats immobiliers rédigés par Nabû-zēr-līšir est la graphie archaisante qui y est utilisée : les noms des témoins sont segmentés syllabiquement (Nbn 116 : 45 <sup>Id</sup>nà-ke-ši-ir ; Nbn 293 : 41 <sup>Id</sup>nà-šu-um-ib-ni dumu-šú šá <sup>I</sup>i-qí-šá-a dumu <sup>I</sup>a-bi-ul-i-di) ; de même les noms de mois sont pratiquement toujours écrits sous leur forme pleine (Nbn 116 : iti du<sub>6</sub>-kù ; Nbn 178 : iti še-gur<sub>10</sub>-ku<sub>5</sub> ; Nbn 203 : iti ab-ba-è). Cet usage semble avoir été transmis à Nabû-zēr-līšir par son père Itti-Marduk-balāṭu, comme l'atteste le texte Nbk 164 (cf. Il. 50-51 : tin-tir<sup>ki</sup> iti izi-bí-gar u<sub>4</sub> 2-kam mu 26-kam <sup>d</sup>na-bi-um-ku-du-úr-ri-ú-šu-úr lugal ká-dingir-ra<sup>ki</sup>).

Ce type de graphies, que l'on retrouve d'ailleurs sur les briques « à l'antique » de Nabuchodonosor II, n'est pas seulement affectation de lettré : il s'agit là d'un indice important du niveau de formation des scribes auxquels était confiée la rédaction des contrats importants (puisque tous ces textes émanent des archives privées d'autres individus). Un autre indice, de même nature, a d'ailleurs été mis récemment mis en évidence par M. Roth à propos de l'emploi de la formule « *ina amat DN<sub>1</sub> u DN<sub>2</sub> lišlim* » dans certains contrats de mariage (JSS 33 (1988) p. 1-9, particulièrement p. 5).

On a donc ici les deux aspects de la fonction scribale : la capacité d'écrire en calligraphiant soigneusement une tablette selon les règles les plus traditionnelles, mais aussi la capacité de lire, puisque Nabû-zēr-līšir fut employé apparemment comme expert à Agade, pour y déchiffrer les inscriptions mises au jour, qu'il recopia ensuite pour son compte propre.

Francis Joannès (10-10-88)  
9, Rue du Ruissel F-76000 Rouen